

Association pour la défense des familles et de l'individu

Centre d'accueil et d'information sur les mouvements sectaires

10 rue du Père Julien Dhuit

75020 PARIS — 2 01.47.97.96.08 - Fax 01.44.62.80.40

A partir du 19 juin 2001, notre nouvelle adresse:

130 rue de Clignancourt 75018 Paris

Paris, le 12 mai 2001

UHEAU DEO (U.L. ET DES PROJETS

品的114/S/02-N.714

Monsieur le Maire de Paris Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé Sous Direction de l'Action Sociale Bureau des tutelles et des projets 94 - 96 quai de la rapée

75570 PARIS CEDEX 12

Concerne: Demande de subvention pour 2001

N° de dossier :D1517

Monsieur le Maire,

Grâce l'important accroissement de la surface des bureaux dont nous pourrons disposer très prochainement, les limites qu'imposait au développement de notre action leur trop faible taille, disparaîtront.

Notre déménagement est prévu courant juin prochain, une fois terminé l'aménagement du plateau de 480m² dont l'UNADFI a pu se porter acquéreur, ayant profité du soutien du Premier Ministre pour cette opération exceptionnelle.

Mais une telle opération ne va pas sans des frais d'investissement, portant sur le mobilier, l'informatique et autres agencements que nous estimons à 50.000 francs. Par ailleurs l'accroissement de nos frais courants d'exploitation du fait de l'incidence des charges locatives courant pendant les travaux d'aménagement, se monte à 30 000 francs. Pour couvrir ces frais qui s'ajoutent à nos dépenses courantes d'exploitation, nous sollicitons une subvention pour 2001 de 80 000 francs.

Dés que nous serons installés, nous ne manquerons pas de nous mettre à votre dispoition pour étudier avec vous quelle initiative pourrait être prise pour mettre à la disposition de la ville de Paris les moyens que nous serons capables de mobiliser pour répondre à ses attentes.

Vous remerciant de votre bienveillante attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de très haute considération

Le Président / 9

Maurice BIGOT



« Bulletin de Liaison pour l'Étude des Sectes » édité trimestriellement.

UNADE union nationale des associations pour la défense des familles et de l'individu

Reconnue d'utilité publique

Agréée par les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse net des Sports, membre associé de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Centre d'accueil, d'étude et de documentation sur les mouvements sectaires

130 rue de Clignancourt 75018 Paris

N° Siret 335255956 00039

Tél.: 01 44 92 35 92 - Fax 01 44 92 34 57

http://www.unadfi.org

Exercice 2002 Annexe au rapport financier

Les comptes ont été établis selon une méthode d'évaluation inchangée; la présentation est identique. L'UNADFI s'est dotée en 2002 d'un nouveau logiciel de comptabilité nécessité par le passage à l'euro.

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 43961 euros.

On note une <u>baisse</u> des <u>produits</u> (88254 euros inférieurs à l'exercice précédent, qui contenait 50235 euros de reprises sur provisions). La baisse des produits vient principalement de la quasi inexistence de recouvrements d'indemnités de procès sur cet exercice, ainsi qu'à une forte diminution des dons. I'ensemble de cette baisse pesant pour 36481 euros. Les subventions sont globalement restées au niveau de l'exercice précédent malgré la perte de la subvention FNDVA (5831 euros).

Les charges baissent de 40821 euros. Cependant cette baisse n'a pas été en harmonie avec la baisse des produits, sauf sur le poste des frais de procédures. La masse salariale est une préoccupation majeure puisqu'elle constitue 62% de nos dépenses en 2002; alors qu'elle ne représentait que 55% dans le budget de l'exercice précédent. Si ce poste de dépense doit retenir notre attention pour son importance dans notre budget, d'autres nécessitent aussi une certaine vigilance suite à la nouvelle stratégie engagée en cours d'exercice. Il faudrait citer le poste de déplacements/missions en forte augmentation relative (40%), mais ne pesant que 2% dans notre budget et le poste de dépenses de copropriété (14626 euros pour l'UNADFI pour une charge totale de 26598 euros).

Les autres postes globalement ne font pas l'objet de remarques particulières et respectent la répartition de

certains frais communs entre UNADFI et ADFI-Paris.

Stock Bulles

Compte tenu de la complexité de l'opération l'inventaire du stock de Bulles a été effectué par sondages ; la valeur réelle est supérieure à la valorisation indiquée dans l'actif. Le stock a ainsi été estimé à 12000 exemplaires soit 4800 euros, le coût unitaire de fabrication étant de 40 centimes d'euros.

Valorisation du bénévolat

Le tableau en annexe détaille le nombre d'heures que les bénévoles UNADFI ont effectué dans le cadre de leurs responsabilités statutaires.

Les règles utilisées pour ce calcul ont été les suivantes :

- prise en compte uniquement des heures passées dans le cadre de réunions statutaires, de réunions de travail faisant l'objet de comptes-rendus divers, d'interventions auprès des administrations ou des collectivités publiques. A l'exclusion : des temps de trajet et du temps passé à domicile pour les activités associatives.
- Valorisation selon le SMIG au 31/12/02, charges sociales incluses (9,5 euros).

Nombre d'heures : 2296, valorisé à 21812 euros

On peut estimer que le temps supplémentaire lié aux déplacements (la majorité des bénévoles résidants en province) et au travaux effectués à domicile doubleraient les chiffres présentés.

Frais des Administrateurs

Le tableau en annexe détaille les frais remboursés aux administrateurs et membres du Bureau (déplacements et frais de séjour). Le total s'élève à propertieurs.

Caisse

Le Trésorier certifie sur l'honneur que le montant de la caisse au 31/12/02 s'établissait à : 326,49 euros.

Fait à Paris le 17 mars 2003

Gérard Fodor Trésorier de l'UNADFI



